

Le Conseil Départemental lance une nouvelle Grande Enquête de l'été : C'est quoi les mobilités de demain ?



Le Conseil Départemental lance une nouvelle Grande Enquête de l'été : C'est quoi les mobilités de demain ?

Dans le prolongement d'une démarche engagée depuis plusieurs années, le Conseil Départemental s'est tourné une nouvelle fois vers les gersoises et les gersois afin d'écrire collectivement l'avenir du Département, adapté aux défis du monde qui vient.

À l'occasion du lancement la Grande Enquête « C'est quoi le Bonheur de demain ? » en 2020, des animateurs sont allés à la rencontre des citoyens, sur les marchés, mais aussi sur les bases de loisirs prisées en période estivale.

La vision extérieure du Gers étant également primordiale pour renforcer son attractivité, des estivants ont également été interrogés.

Les conclusions de cette première Grande Enquête ont ainsi permis de prioriser les projets futurs de la collectivité départementale, parmi lesquels, le développement de nouveaux modes de déplacements.

C'est pourquoi, Philippe Dupouy, Président du Conseil Départemental, a ainsi décidé de lancer cet été une nouvelle Grande Enquête « C'est quoi les mobilités de demain ? ».

Enjeux économiques, environnementaux et sociaux, les nouvelles mobilités représentent un véritable défi, notamment dans un territoire rural comme le Gers.

Ainsi, quatre animateurs engagés par le Conseil Départemental sillonneront le Gers à la rencontre des gersoises et gersois du 1er au 31 juillet 2022 (70 rendez-vous au total).

Mot du Président du Conseil Départemental du Gers, Philippe Dupouy

« Lors de la Grande Enquête lancée en 2020, vous l'avez défini, le bonheur est bel et bien dans le Gers ! L'analyse de l'ensemble de vos réponses nous révèle que la question du transport reste l'une de vos préoccupations dont un attendu particulier vers des modes de déplacements diversifiés, plus soucieux de l'environnement, avec une attention particulière pour notre jeunesse.

C'est pourquoi, durant cet été 2022, nous avons fait le choix de relancer une grande concertation citoyenne, afin de définir ensemble, les nouvelles façons de se déplacer dans le Gers, quelles que soient les activités qu'elles permettent d'atteindre : se rendre au travail, s'évader, se dépenser, se déplacer pour faire ses courses ou encore pour se rendre à son entraînement de sport.

Des attentes auxquelles la collectivité que je préside s'engage à répondre en développant une véritable stratégie structurelle pour faciliter et amplifier l'usage des mobilités, dont certaines sont déjà proposées par la Région Occitanie, collectivité compétente.

C'est en donnant la parole aux citoyennes et aux citoyens, premiers concernés, que nous répondrons à ce défi. »

Le questionnaire est à retrouver en ligne sur gers.fr/lesmobilitésdedemain

Le Conseil Départemental publiera les conclusions de cette Grande Enquête n°2 en fin d'année.